

DECRET N°94-188 du 23 Juin 1994

portant approbation du bilan et des comptes annexes de l'exercice du 1er Octobre 1991 au 30 Septembre 1992 du Centre d'Action Régionale pour le Développement Rural du Zou (CARDER-Zou)

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

CHEF DE L'ETAT,

CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N°90-32 du 11 Décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Loi N°88-005 du 26 Avril 1988, relative à la création, à l'organisation et au fonctionnement des Entreprises Publiques et Semi-Publiques ;
- VU la Décision N°91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991, portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU le Décret N°94-134 du 6 Mai 1994, portant composition du Gouvernement de la République du Bénin ;
- VU le Décret N°91-301 du 31 Décembre 1991, portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Développement Rural ;
- VU le Décret N°92-63 du 10 Mars 1992, portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Plan et de la Restructuration Economique ;
- VU le Décret N°91-310 du 31 Décembre 1991, portant approbation des statuts des Centres d'Action Régionale pour le Développement Rural (CARDER) ;

SUR Rapport conjoint du Ministre du Développement Rural et du Ministre du Plan et de la Restructuration Economique ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 25 Mai 1994

D E C R E T :

Article 1er.- Sont approuvés le bilan et les comptes annexes de l'exercice du 1er Octobre 1991 au 30 Septembre 1992 du CARDER-ZOU tels qu'ils figurent en annexe à ce Décret.

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 23 Juin 1994

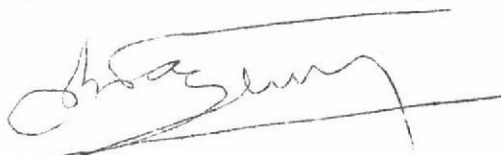
par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,


Nicéphore SOGLO.-

Le Ministre d'Etat à la Présidence
de la République, Chargé de la Coordi-
nation de l'Action Gouvernementale et
de la Défense Nationale


Désiré VIEYRA.-

Le Ministre du Plan et de la
Restructuration Economique,


Robert TAGNON.-

Le Ministre du Développement
Rural,


Mama ADAMOU-N'DIAYE.-

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 MEPR-DN 4 MDR-MPRE 8 Autres Minis-
tères 17 Départements 6 DB 1 DSDV 1 DTCP 1 INSAE 1 DLC 1 UNB 1 FASJEP
1 ENA 1 GCONB 1 JORB 1.